

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, mardi 14 avril

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental
Et de **Jean-Michel Batailler**, conseiller départemental

Travaux d'enrobés sur la route de Laval à l'Université dans le sens Laval-Le Mans

La Département va refaire le tapis d'enrobés de l'avenue Olivier Messiaen au Mans (RD 357) entre le Rond-point « City Glace » et le rond-point de l'université (Ribay) uniquement dans le sens Laval – Le Mans les mardi 18 et mercredi 19 avril.

Dispositions de circulation

La circulation sera interdite pendant ces deux jours entre le Rond-point « City Glace » et le rond-point de l'université (Ribay) (dans le sens Laval – Le Mans) entre 8h et 18h. Des déviations seront en place par les rues Auric et Beaugé et le Bd Méliès. *La circulation est maintenue dans l'autre sens (Le Mans – Laval).*

Dégradation de la couche de roulement

La dernière couche de roulement de cette portion de la RD357 date de 1997. Elle présentait des fissures et faïençage qui ont conduit à programmer le renouvellement de cette couche de roulement.

Il s'agit d'intervenir avant que les dégradations atteignent les couches inférieures et entraînent ainsi un coût d'entretien plus élevé.

Dans le sens opposé (Le Mans vers Laval), le tapis est plus récent et ne nécessite pas d'être repris.

Les travaux : un nouveau tapis d'enrobés

La collectivité a fait le choix d'un tapis (couche épaisse) plutôt qu'un enduit (couche mince) du fait des sollicitations importantes liées au trafic important de cette voie et à la présence des deux giratoires ainsi que plusieurs accès avec mouvements de poids lourds.

L'ancien tapis est raboté et un nouveau tapis en enrobés (BBSG) est réalisé sur une épaisseur de 6 cm.

L'enrobé est répandu à l'aide d'un finisseur (ou finisher) sur la largeur complète de la voie, puis les enrobés sont cylindrés pour obtenir le compactage adéquat. Il faut ensuite attendre que les enrobés refroidissent avant de pouvoir ouvrir à nouveau la route à la circulation.

Le marquage sera repris dans les jours suivants la réalisation du tapis.

Financement

Coût du chantier : 34 500 € financés par le Conseil départemental.

L'entreprise HRC réalise ces travaux

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme global d'entretien routier du Département.


Un budget de 1,5 M€ est consacré à la réalisation des tapis d'enrobés pour l'ensemble du département prioritaires suivant l'état du revêtement et de sa structure.

À venir pour l'Agence Technique Départementale du Pays Manceau : le chantier le plus significatif du programme 2017 concerne le renouvellement du tapis d'enrobés de la déviation de Saint-Saturnin sur la RD338 en juillet 2017.

www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

lucie.desnos@sarthe.fr
 @LucieDesnos